

CHAMPAGNOLE. 1914-1918

Clichés :

Auteures : Marie-Odile Bougaud et Colette Gaudillier

Cartes postales anciennes : Arch. dép. Jura, 14FI 5515 et 14 FI 260

Sources d'archives

Archives départementales du Jura : R559

Archives municipales

Presse :

Le Jura Démocratique, 8 juillet et 29 juillet

La Croix du Jura, 30 mai 1920

Description

Gros œuvre, matériau : pierre des carrières d'Hauteville (Ain) ; pour les bahuts d'entourage pierre de Porcieu-Amblagnier (Isère).

Eléments décoratifs initiaux :

Poilu, en fonte signé Pourquet, Fonderie du Val d'Osne, 2,10m de haut

Coq en fer bronzé : signé Durenne.

Symbole religieux : non

Encadrement : pilastres et chaînes







Inscription

Sous le coq, aujourd'hui disparu sur la face principale
 CHAMPAGNOLE
 A
 SES GLORIEUX ENFANTS

1914

1918

Suit la liste des 122 morts

Le conseil municipal décide le 2 **novembre 1945** d'apposer au monument aux morts des plaques à la mémoire des soldats de la guerre 1939-1945, des déportés et des fusillés.

Aujourd'hui apparaît au centre une première plaque **en mémoire des résistants et déportés 39-45** portant 10 noms¹.

Curieusement, la plaque **1939-1945** (portant 15 noms) apparaît excentrée, fixée sur le mur gauche prolongeant le monument. La ville inaugure ces plaques commémoratives le **11 novembre 1945**.

Auteurs :

Thollon, entrepreneur demeurant à Parcieu- Amblagnier (Isère) pour exécution du projet dressé par Alfred Schacre, architecte, maire de Champagnole depuis le 10 décembre 1919.

Description

Défunts

1914-1918 : 122 morts pour la France

1939-1945 : 15

Résistance et déportation : 10

Indochine : 6

AFN :6

Conflits commémorés

1914-1918, 1939-1945 ; Résistance ; AFN et Indochine

Population

1911 : 3785 habitants

1921 : 3855 habitants

Historique de la réalisation

Le 14 juillet 1919, selon *Le Jura Démocratique*, le discours du maire se termine par l'appel solennel des morts ; pourtant l'idée d'élever un monument en leur honneur n'est pas encore à l'ordre du jour puisque le maire en donne la liste « en attendant que des plaques de marbres posées à l'Hôtel de ville conservent leur souvenir », propos conformes à la résolution votée par le conseil général et relayée

¹ Bochy André Résistant de l'AS, meurt en déportation le 14/02/45, à Melk, titulaire à titre posthume de la Croix de guerre avec étoile d'argent

Cretin André engagé dans la résistance parisienne, arrêté le 8/2/44, mort en déportation à Mauthausen, décédé le 29/3/45

Dauvergne M, ouvrier aux aciéries, passeur, abattu à Champagnole le 08/03/ 41

Lutkie Léo, résistant chrétien arrêté en avril 41, mort à Sachsenhausen en décembre 44

Marion Pierre, réfractaire STO, assassiné à Champagnole par un membre de la LVF le 24/7/43, son enterrement suivi par 3000 personnes est dans une ville morte, une manifestation silencieuse à la fois anti vichyste et anti allemande

Personnetaz César résistant du groupe d'Arbois, livré aux forces d'occupation par la gendarmerie de Champagnole, torturé et fusillé à Besançon le 1/06/44

Robellet René réfractaire au STO, mort en déportation le 08/03/45

Ronot Henri, déporté à Neuengam

Rousset Roger gendarme résistant, arrêté à Brenod (Bugey) le 8/2/44 mort à Mauthausen le 01/04/45

Tournier Marius arrêté à Lyon en décembre 1942, emprisonné à Montluc, Fresnes, déporté à Jersey en mars 1943, mort des suites de sa captivité le 24 juin 1946 (obsèques civiles à Champagnole le 25 juin 1946).

par le préfet le 15 septembre 1916 « de faire ériger dans chaque commune, dans un monument ou dans un lieu public une plaque commémorative en matière durable portant gravés les noms des originaires de la Commune morts au champ d'honneur. »

20 février 1920 : le conseil municipal vote un crédit de 15 000 F pour la construction d'un monument.

2 avril 1920 : un comité d'érection du monument est mis en place.

24 novembre 1920 : pétition demandant de placer le monument au cimetière (où se trouvent aujourd'hui 14 tombes de soldats canadiens et deux de soldats russes).

6 décembre 1920 : la majorité des membres du conseil municipal approuve le choix de cet emplacement. L'espace « à l'état de terrain vague... avait déjà fait l'objet de travaux de nivellement. La transformation en promenade avec jardins, pelouses, clôture etc... va nécessiter, en dehors des services de l'horticulteur, un travail assez important consistant notamment en apport et mise en place de matériaux cultivables. Pour pallier la crise de chômage de diverses usines ..., le conseil municipal a voulu prévenir la misère en confiant à M. Gallinet, le soin d'occuper à tous ces travaux d'aménagement les ouvriers de la ville sans travail. » Romand, architecte voyer, approuve le 10 novembre l'état de travaux de nivellement et en présente le détail, le tout s'élevant à 4 674,48 F. L'aménagement des pelouses et jardins est confié à Georges Coissard, horticulteur à Lons-le-Saunier pour la somme de 3 063,40 F.

1er septembre 1921 : le préfet défère à la commission spéciale des monuments aux morts le projet pour son examen au point de vue artistique.

9 août 1921 : passation d'un marché de gré à gré avec Thollon, entrepreneur demeurant à Parcieu-Amblagnier (Isère) pour exécution du projet dressé par Alfred Schacre architecte, maire de Champagnole depuis le 10 décembre 1919. Thollon fournira le poilu de 2m 10 de haut en fonte suivant le modèle des usines du Val de l'Osne.

4 septembre 1921 : rapport se prononçant pour l'installation du monument sur le terrain placé devant l'hôpital.

8 septembre 1921 : rapport de la commission départementale des monuments sur le projet présenté. Placer le monument sur un terre plain limité par une balustrade est acceptable mais « l'enceinte gagnerait à être de dimension plus réduite et d'avantage surélevée avec marches seulement en avant » La composition même du monument est discutée, le rapport préconise des modifications susceptibles de donner « à l'ensemble plus de richesse et de caractère architectural. » « Mais, c'est surtout la banalité de la partie architecturale qu'il faudrait éviter » ; le coq (autre qu'il n'est pas en proportion et de dimension trop réduite) est un morceau quelconque », le poilu est également jugé banal.

« Il nous semble qu'avec la somme dont elle dispose, la municipalité de Champagnole pourrait faire beaucoup mieux...elle pourrait sans regret abandonner ces figures banales de coq et de poilu que l'on trouve partout et obtenir d'un statuaire réputé au haut relief ayant l'expression qui convient, ce qui, enchassé dans un motif architectural approprié et de belle proportion formerait une œuvre d'ensemble noble et distinguée et véritablement digne de la coquette cité de Champagnole. »

Inauguration : 14 juillet 1922 à 16 h : le 9 juin 1922, le conseil invite préfet, sénateurs, députés, sous-préfet, maires, fonctionnaires, clergé à la cérémonie ; l'appel des morts ne sera pas suivi de réponse. Deux commissions, l'une de réception et l'autre de décoration, composées de 6 membres chacune, ont été mises en place.

« Le matin vers 9h30, sur la place de l'Hôtel de ville, le conseil municipal, voulant dans une délicate pensée, associer les pupilles de la nation à cette fête du souvenir, distribua des livrets de caisse d'épargne aux orphelins de la guerre. Après une distribution de prix aux élèves de l'E.P.S. et du cours municipal de dessin, un cortège formé des enfants des écoles de la ville, des sociétés de musique et de gymnastique, de la Cie de sapeurs- pompiers, des vétérans de 1870, des anciens combattants, de la municipalité, des fonctionnaires et auquel se joignit une foule nombreuse, se rendit au cimetière pour rendre un pieux hommage aux morts de la dernière guerre de 1870. »

Le clergé fait partie du groupe officiel avec les députés Dumont et Ferraris ; Bouvet, conseiller général du canton de Salins, assiste à la cérémonie purement civile (*Le Jura socialiste*, 20 novembre 1926 publie la lettre du maire de Salins à M. Bouvet qui, ainsi que le clergé, « ne daigna pas non plus

honorer de sa présence la cérémonie » d'inauguration de Salins).

À 21h30 grand feu d'artifice (pièce principale Vive la France) et illumination du monument et des édifices publics. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Réception définitive : Curieusement, ce n'est que le 14 octobre qu'a lieu la réception définitive.

Financement

Budget municipal :

20 février 1920 le conseil municipal vote un crédit de **15 000 F** pour le monument aux morts puis le 8 août 1921 vote de nouvelles dépenses pour le monument

4 mai 1921 : coût estimatif : 75000francs

Initiatives municipales

-Les 16 et 17 avril 1921 sont organisées 3 séances au cinéma des familles au profit du monument avec un programme de circonstance : Chœurs patriotiques (Cocorico de Bertal – Aux soldats morts pour la patrie de Vivier) et Cœur de Françaises, un film dramatique et patriotique en 5 parties.

-Le 12 mars 1921 le conseil municipal décide d'organiser une tombola pour le monument aux morts dont le tirage a lieu le 10 juillet (conseil municipal du 4 juillet)

Souscription : **21 167,35 F** à la date du 8 novembre 1921 ; les mariages peuvent être aussi l'occasion de faire un don pour le monument : ainsi, selon *Le Jura démocratique* sur les 1 100 F de dons recueillis lors du mariage de Mlle Marguerite Oudet, 500 ont été versés pour le monument.

Subventions de l'Etat : **4 334 F**

Autres traces mémorielles :

Église : le monument de la paroisse est situé au-dessus de la nef de droite. Inauguré en présence de l'évêque, il se « compos[e] d'un rectangle de pierre sculptée formant cadre et de tables de marbre où sont gravés 104 noms d'officiers, sous-officiers et soldats de la paroisse » qui ne se limitent pas à la ville de Champagnole (*La Croix du Jura* du 30 mai 1920). Ce chiffre diffère donc de celui du monument aux morts communal (122). Pendant la même cérémonie, bénédiction de trois cloches aux noms lourds de symboles, *Victoire Marie du Sacré-Coeur*, *Jeanne de Lorraine*, *Odile d'Alsace*. *La Croix du Jura* y consacre un long article le 30 mai 1920. Le projet premier est connu par *Le Jura Socialiste* du 28 décembre 1918, qui publie le tract que le curé de la ville a fait distribuer :

« Une quête sera faite prochainement, à domicile, pour témoigner, dans un souvenir paroissial, notre vive reconnaissance à nos héroïques soldats et consacrer à jamais la mémoire des enfants de Champagnole, tombés au champ d'honneur.

Ce souvenir consiste 1°) en une grosse cloche avec carillon ; ce sera le bourdon, mémorial de la grande victoire ; 2°) une horloge paroissiale pour marquer l'ère nouvelle de paix, d'union, de prospérité qui doit être le fruit de notre commun triomphe.

Il faut un souvenir digne de nos héros ! La ville de Champagnole dépense chaque année, plus de 25 000francs à l'occasion de la fête patronale. Pour fêter et perpétuer la mémoire de nos libérateurs, c'est une pareille somme qu'il faut recueillir... Que toutes les familles préparent donc leur souscription, digne couronnement des sacrifices que vous avez fait pendant cette terrible guerre.

C'est pour vos époux, pour vos enfants, pour vos frères. Le curé de la paroisse »

Le journal ne s'en réjouit pas : « ...Il y a des libres penseurs, des abbés, des non catholiques, parmi ces glorieux morts de Champagnole et d'ailleurs, cela ferait du bien à leurs familles, si elles ont les mêmes opinions, de songer que, par leur contribution à l'achat d'une cloche, elles ont facilité les appels à la religion que ne pratiquait pas leur cher défunt ou de laquelle il était franchement l'adversaire !! .. Tous les curés ont plein la bouche d'union sacrée. Quand se décideront ils à la respecter ? »

Posées par la suite, 3 plaques au bas du monument.

Cimetière :

Le conseil municipal le **10 février 1945** décide d'apposer sur le monument du souvenir du cimetière une plaque de marbre à la mémoire de 2 Champagnolais : Marcel Dauvergne exécuté par les Allemands le 08/03/1941 et P. Marion, assassiné par un milicien.

En bas du monument, à gauche une autre plaque indique les noms des morts en **Indochine** (6 noms), à droite la plaque **Afrique du nord** (5 en Algérie, 1 au Maroc) pose question puisque le monument, érigé par P. Duc pour la FNACA de Champagnole donne 9 noms ; Nicod G (+21/6/58) Moutenet R (+04/12/58) et Graby G (/4/62) n'y ont pas leur place, sans doute, selon M. Jeannin, président des Anciens combattants, parce qu'ils ne sont pas de Champagnole tout en étant membres de la section champagnolaise de la Fnaca.

Transfert éventuel, additifs postérieurs à 1918

Les canons (1 puis 2) (cf. cartes postales anciennes) ne figurent pas sur le projet. Sans doute ont-ils été proposés plus tard par le ministère de la Guerre ; ils renforcent le caractère nationaliste et guerrier du monument. Il faudrait pouvoir consulter les délibérations municipales les mentionnant pour préciser davantage.

Le poilu terrassant de son pied l'aigle allemand a été brisé par l'occupant.

En juillet 1967, Jean Emonin, président de l'association locale des Anciens combattants explique que désormais « un attribut manifestant un quelconque chauvinisme n'avait plus sa place devant le monument du souvenir. »

Le coq du sculpteur Prosper Lecoutier est dérobé dans la nuit du 7 au 8 juin 2014 et remplacé par un autre de 1 m d'envergure et 60 kg et dévoilé le **11 novembre 2014** ; il est l'œuvre du sculpteur Pascal Bejeannin, installé depuis peu à Cize.

Bibliographie

Rémy Gaudillier, *Les Jurassiens dans la Première Guerre mondiale*, Lons-le-Saunier, Archives départementales du Jura, p. 262-263.